

Les Scop révèlent l'impact du Covid-19 sur leur activité

La crise sanitaire de ces derniers mois a touché tous les pans de l'économie française, les Scop et les Scic ne sont évidemment pas épargnées. Cependant, l'impact du Covid-19 sur les sociétés coopératives reste limité grâce aux mesures d'urgence... et la forte résilience du modèle, comme le démontre l'enquête réalisée en janvier par la Confédération générale des Scop.

Un recours massif aux aides d'urgence pour passer le cap de la crise

L'impact majeur cité par les 728 répondants est la baisse de leur chiffre d'affaires sur l'année 2020, évoquée par les deux tiers d'entre eux. **Ce chiffre est cependant en-dessous des prévisions faites en mai dernier**, puisqu'ils étaient alors 82 % à redouter une baisse de CA. Sur l'année 2020, cette baisse de CA est limitée, puisqu'elle est estimée à moins de 25 % pour plus de la moitié des sondés, avec néanmoins de fortes variations selon les secteurs : 45 % pour les services, 82 % pour le BTP et 59 % pour l'industrie, ces trois secteurs concentrant les trois quarts des 67 000 emplois coopératifs.

La baisse des commandes clients et de la fréquentation, regrettée par 47 % des coopératives, est également moindre comparé à ce qui était craint en mai (69 %). La deuxième partie de l'année a donc prouvé la **capacité de résilience des coopératives, qui sont parvenues à maintenir le cap.**

Afin de parer au mieux à cette perte de chiffre d'affaires, **les aides d'urgence ont été plébiscitées par les Scop et les Scic**, puisque 84 % d'entre elles y ont fait appel en 2020. Parmi elles, 89 % ont été contraintes de faire passer leurs collaborateurs en activité partielle. Près de la moitié des coopératives ont opté pour le Prêt garanti par l'Etat et 42 % pour le report de paiement des charges sociales. Par ailleurs, 8 % d'entre elles ont fait appel aux aides du Mouvement, qu'il s'agisse du Prêt participatif d'entraide et solidaire mis en place dès le 13 mars dernier, ou de reports d'échéances des outils financiers Socoden et Scopinvest.

Les coopératives sont prêtes à affronter 2021

Si la situation demeure incertaine (42 % des coopératives estiment ne pas avoir de visibilité sur leur activité en 2021), le retour à la normale se profile lentement mais sûrement en ce début d'année : la moitié des coopératives poursuivent leur activité normalement, 26 % reprennent totalement et 17 % reprennent progressivement. Les secteurs de la construction et du commerce déclarent majoritairement poursuivre leur activité normalement ou la reprendre totalement, tandis que 34 % des coopératives de services reprennent progressivement ou restent fermées.

2021 sera placée sous le signe de l'adaptation et de l'accompagnement. Le télétravail a été mis en place au sein de 7 coopératives sur 10, et la communication dématérialisée a largement été privilégiée. Ces changements de pratique seront durables, puisque 78 % des sondés comptent maintenir le télétravail une fois la crise sanitaire résorbée. 72 % des coopératives envisagent par ailleurs de refaire appel aux aides d'urgence en privilégiant l'activité partielle puisque 36 % des répondants pensent devoir y recourir.

A PROPOS DE LA CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

Porte-parole des 67 000 salariés des Scop et Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 4 fédérations de métiers (BTP, industrie, communication, CAE). Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

www.les-scop.coop

Contact presse

Pierre Jouneaux – p.jouneaux@auvray-associes.com / 01 58 22 21 14